

CONDITION GÉNÉRALES DE VENTE

Version du 5 février 2021

ARTICLE 1 — Identification. Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») sont proposées par GENIUSCLASS (ci-après désignée « GENIUSCLASS »), société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 84512430400013, dont le siège social est 10 avenue Paul Herbé — 95200 Sarcelles, représentée par Monsieur Dan NEZRI. Le client (ci-après désigné « GENIUSCLASS ») peut inscrire son enfant à des séances de soutien scolaire (ci-après désignées « le Service »).

ARTICLE 2 — Application et opposabilité des CGV. Les présentes CGV ont pour objet de définir l'ensemble des conditions dans lesquelles GENIUSCLASS commercialise le Service tel que proposé dans les présentes conditions aux responsables légaux (ci-après « le Client »). Elles s'appliquent donc à toute Commande (ci-après la « Commande ») de Service passée sur le site geniusclass.fr (ci-après « le Site ») ou par téléphone par le Client pour un ou des enfants dont il a la charge (ci-après l'« Elève »). Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV avant la passation de sa Commande. La validation de la réservation vaut donc acceptation de ces CGV. Celles-ci sont régulièrement mises à jour, les CGV applicables sont celles en vigueur sur le Site à la date de passation de la Commande. Toute condition contraire aux présentes CGV posée par le Client, fût-elle présente dans des CGV ultérieures, à défaut d'acceptation expresse, est inopposable.

ARTICLE 3 — Description des services. GENIUSCLASS propose un service de soutien scolaire sous forme d'abonnement de quatre semaines (ci-après dit « mensuel ») ou de douze semaines (ci-après dit « trimestriel »). Ce soutien scolaire est constitué de séances de 1h30, en groupe dispensés par un étudiant de l'enseignement supérieur (ci-après désigné « professeur GENIUSCLASS »). Le nombre de ces séances dans la semaine varie selon la formule choisie (un élève peut réserver jusqu'à quatre séances par semaine). L'élève sera également suivi par un professeur qui assurera, même en dehors des séances, un suivi de l'élève, pourvu que le Client ait souscrit à un abonnement.

ARTICLE 4 — Tarifs. Les tarifs varient selon la formule choisie et selon la durée de l'abonnement. Toutes les Séances ont pour durée 1h30. Le prix de l'abonnement mensuel pour respectivement une, deux, trois ou quatre séances par semaine est de 95, 190, 290 ou 385 euros. Le prix de l'abonnement trimestriel pour respectivement une, deux, trois ou quatre séances par semaine est de 210, 435, 645 ou 870 euros. La souscription à un abonnement permet au Client de bénéficier de tarifs avantageux (l'abonnement mensuel permet une réduction de 4 euros par heure, celui trimestriel de 8 euros par heure). Les séances uniques, c'est-à-dire, celles qui ne sont pas prises dans le cadre de l'abonnement, coûtent 30 euros pour 1h30, à l'exception de la séance découverte (la première séance auprès de GENIUSCLASS), dont le coût s'élève à 15 euros pour 1h30. Si le Client ne fournit pas la somme due pour le renouvellement de l'abonnement lors de la dernière semaine de l'abonnement précédent (ou directement après la séance découverte dans le cadre du premier abonnement), il peut réserver la place à l'aide d'un acompte à raison de 30 euros par heure et demi de réservation. L'élève ou le Client doit se présenter la semaine suivante muni du reste de la somme due pour compléter le tarif de l'abonnement ; autrement, la séance réservée sera considérée comme une séance unique et le contrat du Client et de GENIUSCLASS sera rompu, sans possibilité de remboursement. Le Client devra verser à GENIUSCLASS l'entièreté de la somme correspondant au tarif de son abonnement s'il souhaite le renouveler.

ARTICLE 5 — Modalités de paiement. Le paiement peut se faire par voie bancaire, par chèque ou en espèces. Dans le cadre d'un abonnement mensuel, la somme entière de l'abonnement est due au moins une semaine avant le début de l'abonnement et sera fait par prélèvements automatiques renouvelés une à deux semaines avant la fin de chaque abonnement via la plateforme de paiement automatique Stripe, prestataire spécialisé dans la sécurisation de paiement en ligne. Ce système garantit au Client la totale confidentialité de ses informations bancaires. La transaction bancaire réalisée entre le Client et la plateforme est entièrement cryptée et protégée. Les coordonnées bancaires du client ne sont pas stockées informatiquement par GENIUSCLASS. Le Client s'engage à accepter les conditions générales de Stripe. L'abonnement mensuel peut être financé d'une autre manière sous dérogation de GENIUSCLASS. Pour un abonnement trimestriel, l'abonnement peut être réglé en une fois ou en trois fois sans frais. Le règlement en une fois peut se faire par chèques, espèces ou encore carte bancaire. Pour le paiement en trois fois, trois chèques doivent être déposés dès la première séance de l'abonnement : le premier de 50% de la somme totale ; le second de 35% de la somme totale; le troisième de 15% de la somme totale doit être réglée dès la première séance de l'abonnement de l'abonnement. Le règlement peut aussi se faire par prélèvements automatiques renouvelés une à deux semaines avant la fin de chaque abonnement via la plateforme de paiement automatique Stripe, prestataire spécialisé dans la sécurisation de paiement en ligne. En cas de retard dans les paiements, la place de l'élève aux Séances n'est pas assurée et il ne pourra être accepté que sur présentation de la somme due dans la limite des places disponibles. Le Client peut assurer la place de l'élève en versant un acompte conformément à l'article 4. Si la somme due n'est pas amenée la semaine suivante, l'abonnement du Client avec GENIUSCLASS est rompu, sans possibilité de remboursement. Le Client devra verser à GENIUSCLASS l'entièreté de la somme correspondant au tarif de son abonnement s'il souhaite le renouvellement. Si le Client a choisi de renouveler son abonnement par prélèvements automatiques, il est de sa responsabilité, s'il souhaite cesser la souscription à un Service proposé par GENIUSCLASS, d'envoyer un courrier à GENIUSCLASS au 12 avenue du 8 mai 1945, 95200 Sarcelles ou par courriel à contact@geniusclass.fr ou par téléphone au 07 66 18 28 36 dans les 14 jours précédents la fin de l'abonnement précédent. Autrement, tout abonnement payé est dû. Pour tout paiement via la plateforme Stripe, GENIUSCLASS procédera à une nouvelle

souscription automatiquement une à deux semaines avant la fin du précédent abonnement. GENIUSCLASS ne procédera à aucun remboursement et, en conséquence, le Client pourra profiter des services proposés. **ARTICLE 6 – Annulation des séances.** Toute absence de l'élève doit être signalée au moins quatre semaines avant la Séance pour que celle-ci puisse être reportée. Autrement, ni le report ni le remboursement de la séance ne sont garantis et seront déterminés au cas par cas par GENIUSCLASS. **ARTICLE 7 – Clause de non-sollicitation.** Il est interdit aux Clients de proposer une rémunération ou d'employer de manière directe ou indirecte tout professeur GENIUSCLASS en dehors du cadre du présent contrat. Cette interdiction est applicable durant la durée du présent contrat et pendant un an à compter de sa fin. En cas d'infraction, les parents seront tenus de payer à GENIUSCLASS une indemnité de 500 euros à titre de clause pénale. **ARTICLE 8 – Obligations du client.** Le Client s'engage à respecter les termes des présentes CGV. Le Client s'engage à utiliser la plateforme GENIUSHOME de manière conforme aux indications de GENIUSCLASS. Le Client s'abstiendra d'utiliser le site de toute manière illégale, à finalité illégale, ou de toute manière contraire aux présentes CGV. L'élève s'engage à ne pas abîmer, ni voler le matériel, à arriver à l'heure et faire preuve de respect envers le personnel de la structure et les autres élèves. Tout dommage matériel provoqué par le Client ou par l'élève dont il est responsable légal devra être remboursé à GENIUSCLASS. Les retards ne sont pas remboursés. Si, pour un quelconque motif, GENIUSCLASS considère que le Client ou l'élève ne respecte pas les présentes CGV, GENIUSCLASS peut, à son entière discrétion, rompre l'abonnement de l'élève sans remboursement et prendre toutes mesures incluant toute action judiciaire, civile et pénale à son encontre. En cas de comportements irrespectueux ou dérangeants d'un élève durant une séance, les tuteurs de GENIUSCLASS peuvent prendre la décision d'exclure ce dernier. La décision leurs revient exclusivement et la séance ne sera ni reportée ni remboursée. Si une cette situations se reproduit à plusieurs reprises, GENIUSCLASS peut, à son entière discrétion, rompre l'abonnement de l'élève sans remboursement et prendre toutes mesures incluant toute action judiciaire, civile et pénale à son encontre. **ARTICLE 9 – Droits du client.** Le Client peut faire bénéficier à l'élève pour lequel il a payé un abonnement les services mentionnés à l'article 3 des présentes conditions. Le Client peut également contacter quand il le souhaite les professeurs ou GENIUSCLASS qui s'engagent à lui répondre ou à le recontacter dès que possible. **ARTICLE 10 – Responsabilité.** GENIUSCLASS met en œuvre toutes les mesures propres à assurer au Client la fourniture, dans des conditions optimales, d'un Service de qualité. Elle ne saurait cependant en aucun cas voire sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie des prestations prévues au contrat, qui serait imputable soit au Client ou à l'élève, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger au contrat, soit à un cas de force majeure. Plus généralement, si la responsabilité de GENIUSCLASS se trouvait engagée, elle ne pourrait en aucun cas accepter d'indemniser le Client pour des dommages indirects. **ARTICLE 11 – Données personnelles.** Dans le cadre du Service, GENIUSCLASS récolte les nom et prénom du Client et de l'élève, leur numéro de téléphone, leur adresse mail et la classe de l'élève. **ARTICLE 12 – Stages.** GENIUSCLASS peut proposer des stages durant les vacances scolaires selon les modalités qu'elle définira lors de la présentation dudit stage. Le stage est facultatif et indépendant de l'abonnement. Ainsi, si le Client souhaite inscrire un élève au stage, il devra verser une somme supplémentaire qui sera définie par GENIUSCLASS. Les articles 3, 7, 8, 9, 10, 11 et 13 des présentes conditions s'appliquent. L'absence de l'élève au stage n'octroie pas de remboursement. Seule l'annulation du stage par GENIUSCLASS impliquera le remboursement ou une compensation monétaire sous la forme qui conviendra à GENIUSCLASS. **ARTICLE 13 – Droit de rétractation.** Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter du paiement de la réservation pour exercer son droit de rétractation auprès de GENIUSCLASS, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Pour exercer son droit de rétractation de la Commande le Client doit notifier sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, sans justifier de motifs. Le Client peut communiquer sa décision de rétractation à GENIUSCLASS par tout moyen, notamment en l'envoyant par courriel à GENIUSCLASS à contact@geniusclass.fr ou par courrier à GENIUSCLASS au 12 avenue du 8 mai 1945, 95200 Sarcelles. En cas de notification à GENIUSCLASS par le Client de sa décision de rétractation, quel que soit le moyen employé, GENIUSCLASS lui enverra sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (notamment par courriel). En cas de rétractation du Client, le remboursement de la Réservation qui a fait l'objet du droit de rétractation est effectué par GENIUSCLASS par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client. Le remboursement est opéré dans les meilleurs délais. **ARTICLE 14 – Loi applicable et attribution de juridiction.** Les présentes CGV sont régies et interprétées conformément au droit français, sans tenir compte des principes de conflits de lois. En cas de litige susceptible de survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes ou en relation avec les présentes CGV, et que le Client est un consommateur, celui-ci peut décider de soumettre le litige avec GENIUSCLASS à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des différends. Le Client peut se rendre sur la plateforme européenne de règlement des litiges de consommation mise en place par la Commission européenne à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr> et répertoriant l'ensemble des organismes de règlement de litiges agréés en France. En cas d'échec de cette procédure de médiation ou si le Client souhaite saisir une juridiction, les règles du code de procédure civile s'appliqueront.